



Le dossier d'inscription Péricolaires 2024-2025 (Accueils du matin, restauration, Accueil après 16h30 et Accueil du Soir) est téléchargeable sur le site de la commune ou à demander format papier auprès de la directrice du service ACM bureau au complexe sportif.

Les inscriptions ont lieu du 1 juin au 10 juillet tous les matins les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h auprès de la directrice du Service Péricolaire de l'ACM

Pour que le dossier soit validé, toutes les informations doivent être complétées et les documents demandés fournis lors du rendez-vous en juin.

Aucun dossier ne sera pris en compte par mail ou téléphone.

Le règlement périscolaire, l'organisation du service, les projets et les tarifs sont consultables sur le site de la commune de St Paul les Romans.

Pour toutes autres demandes ou compléments d'informations vous pouvez joindre la directrice du service

Tel : 07 80 39 32 12. Ou par mel : education@saint-paul-les-romans.fr